RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 16686
Numéro SIREN : 410 204 390
Nom ou dénomination : NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2014 sous le numéro de dépôt 11656

1401166601

DATE DEPOT :	2014-02-05
NUMERO DE DEPOT :	2014R011656
N° GESTION :	1996B16686
N° SIREN :	410204390
DENOMINATION :	NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS
ADRESSE :	3 ave Hoche 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2013/12/18
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE MEMBRE DU DIRECTOIRE

96B 16686

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
- 5 FEV. 2014
Sous le N° :
B 411656

NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS
Société Anonyme au capital de 3.715.360 Euros
Siège Social : 3 avenue Hoche 75008 PARIS
PARIS B 410 204 390

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
du 18 décembre 2013

EC 18122013 01

L'an deux mil treize,
Le 18 décembre,
à 11 heures 15,

Les Membres du Conseil de Surveillance de la société Neuflize OBC Investissements se sont réunis au 3 avenue Hoche 75008 PARIS, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Chaque membre du Conseil de surveillance émarge le registre des présences en entrant en séance.

Sont présents et ont signé le registre des présences :

Monsieur Philippe VAYSSETTES	Président du Conseil de Surveillance
Monsieur Didier DURET	Vice-Président du Conseil de Surveillance
Monsieur Hugues AUBRY	Membre du Conseil de Surveillance
Madame Sophie BREUIL	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Philippe BRUNEAU	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Andius TEIJGELER	Membre du Conseil de Surveillance – via conference call

Assistent également à la séance :

Monsieur Stéphane CORSALETTI	Président du Directoire
Monsieur Arnaud de DUMAST	Membre du Directoire
Monsieur Julien MECHLER	Membre du Directoire
Madame Morgane ROLLIN	Responsable Conformité & contrôle interne
Monsieur Paul MERLIN	Risk Manager
Monsieur Fabien THOMAS	Secrétaire Général
Mademoiselle Josiane FABRE	Secrétaire du Conseil
Monsieur Pascal COSSE	S.F.P.B. – Commissaire aux Comptes

Le Conseil réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

.....

Extrait certifié conforme
Le 13 janvier 2014

Le Secrétaire

- Modification dans la composition du Directoire de Neuflize OBC Investissements

En prévision de la fusion entre Neuflize OBC Investissements et Neuflize Private Assets qui doit intervenir le 31 décembre 2013, le Conseil souhaite modifier la composition du Directoire afin qu'il soit en adéquation avec la nouvelle organisation. En conséquence, le Conseil, réuni ce jour, a décidé de porter ce point à l'ordre du jour afin de renommer le Directoire par anticipation, la date du prochain Conseil étant fixée en mars.

Les Membres du Directoire remettent leur mandat à la disposition du Conseil. Les Membres du Conseil stipulent expressément que le Directoire, dans sa composition actuelle, continuera d'exercer ses fonctions jusqu'au 30 décembre 2013 inclus.

Après un échange de vues, le Conseil décide de fixer à quatre le nombre des Membres du Directoire. Il renouvelle les mandats de

- M. Stéphane CORSALETTI, né le 25 juin 1962 à Paris 15ème, de nationalité française, demeurant 2, Place Alphonse Laveran – Paris 5ème

- M. Julien MECHLER, né le 15 août 1969 à Suresnes (92), de nationalité française, demeurant 45, Avenue de la Motte-Picquet – Paris 15ème

- M. Arnaud GUERRIER de DUMAST, né le 28 août 1969 à Strasbourg (67), de nationalité française, demeurant 12, Avenue du Commerce – 78000 Versailles

et nomme comme nouveau Membre

- Mme Olivia GISCARD D'ESTAING, née le 27 septembre 1961 à Paris 15ème, de nationalité française, demeurant 21bis, Avenue d'Iéna – 75116 PARIS.

Le Directoire est nommé pour une durée de quatre ans, à compter du 31 décembre 2013 soit jusqu'au 31 décembre 2017.

MM. CORSALETTI, MECHLER et GUERRIER de DUMAST et Mme GISCARD D'ESTAING déclarent accepter cette nomination. Ils déclarent en outre satisfaire à la limitation fixée par la Loi en ce qui concerne le cumul des mandats, et ne pas faire l'objet d'une incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptible de faire obstacle à leur nomination.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires. Toutefois, il devra recueillir l'accord préalable du Conseil de Surveillance pour les actes, opérations et engagements spécifiés à l'article 14 des statuts.

Le Directoire exercera, comme le veut la loi et les statuts, collégialement les fonctions qui lui incombent.

- Le Conseil de Surveillance reconduit ensuite, dans ses fonctions de Président du Directoire de Neuflize OBC Investissements, M. Stéphane CORSALETTI pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

M. Stéphane CORSALETTI déclare accepter ces fonctions et remercie le Conseil de la confiance qui lui est ainsi témoignée.

Conformément à la loi et aux statuts, le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers. Les actes engageant la Société vis-à-vis des tiers sont valablement réalisés sur sa seule signature. Le Président du Directoire peut valablement donner procuration à un tiers, pour un ou plusieurs objets déterminés.

Il est rappelé que les membres du Directoire peuvent, avec l'autorisation du Conseil de Surveillance, et sauf clause contraire des statuts, répartir entre eux les tâches de la Direction, sachant toutefois que malgré cette répartition, les actes individuels de chaque membre du Directoire sont réputés avoir été accomplis collégialement et engagent donc le Directoire tout entier (art. R 225-39)

Dans ce cadre, M. Stéphane CORSALETTI propose au Conseil de répartir ainsi les fonctions entre les Membres du Directoire : Monsieur Arnaud GUERRIER de DUMAST aura en charge les activités de gestion privée, de taux et convertibles, des actions et Private Equity, Monsieur Julien MECHLER celle de la gestion des fonds de performance absolue, de la stratégie d'investissement & ISR ainsi que la multigestion et Solutions, Madame GISCARD D'ESTAING la gestion Flexible Actions, Monsieur Stéphane CORSALETTI étant en charge des fonctions contrôle et conformité, des risques et des supports et assurant la direction générale de la Société dans son ensemble.

En outre, les spécialistes produits rapporteront à Mme GISCARD D'ESTAING et M. GUERRIER DE DUMAST.

Le Conseil de Surveillance déclare accepter à l'unanimité cette répartition.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité requise par la loi et afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

.....

De tout ce que dessus, il a été dressé procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et un Membre du Conseil de Surveillance.